



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : STRASBOURG

Autres communes :

R500

Appellation : Théâtre national de Strasbourg

Monument(s)

Appellation : Théâtre national de Strasbourg

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 29/09/1995

Étendue de la protection : Façades et toitures du bâtiment d'origine avec ses escaliers d'accès sur la place (cad. 81 73)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.